

AIDES DE WALLONIE-BRUXELLES INTERNATIONAL A DESTINATION DES MAISONS D'EDITION FORMATION ADEB - 14 FÉVRIER 2023





- 1. Wallonie-Bruxelles International
- 2. Dispositifs de soutien
- 3. Salons à l'étranger



● ● ● WALLONIE-BRUXELLES INTERNATIONAL



QU'EST-CE QUE WALLONIE-BRUXELLES INTERNATIONAL?

Wallonie-Bruxelles International (WBI) est l'organisme chargé des relations internationales de Wallonie-Bruxelles. Il est l'instrument de la politique internationale menée par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

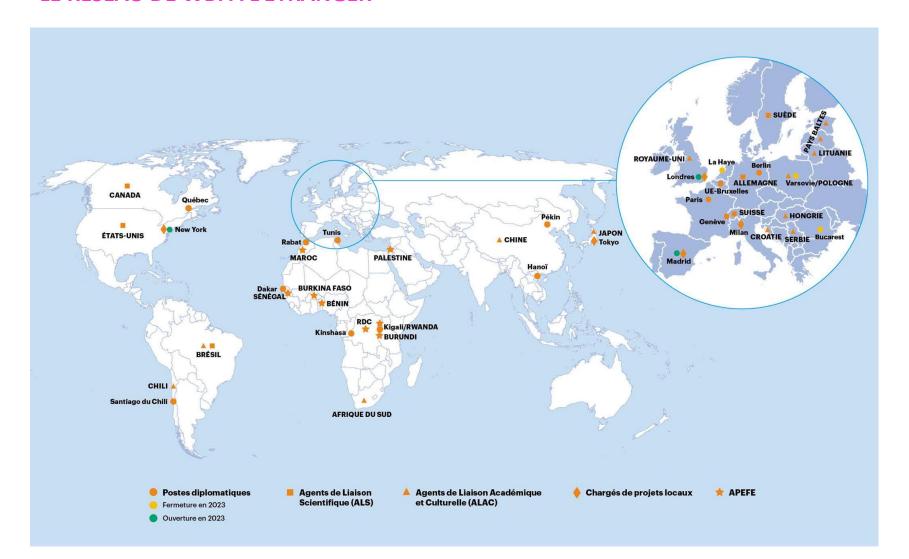
Dans le cadre d'accords avec 70 pays et régions mais aussi dans son positionnement au sein d'instances multilatérales, la mission de WBI est d'augmenter l'impact, l'influence et la notoriété à l'étranger de l'espace Wallonie-Bruxelles et de ses acteurs (créateurs, artistes, entrepreneurs, étudiants, établissements d'enseignement supérieur, chercheurs,...).

La mission de WBI s'incarne concrètement au travers de cinq métiers:

- Représentation diplomatique
- Soutien au développement de projets
- Promotion des acteurs.trices et opérateurs.trices
- Mise en réseaux, en Belgique et à l'étranger
- Conseil, expertise internationale et veille stratégique



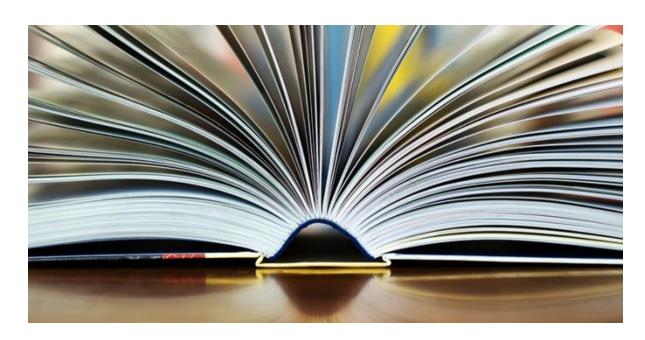
LE RESEAU DE WBI A L'ETRANGER





DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNEL.LE.S DE L'EDITION

DE QUOI S'AGIT-IL?



••• DISPOSITIFS DE SOUTIEN



Subsides

- 1. Participer à une manifestation à l'étranger
- 2. Participer à une résidence ou une formation à l'étranger
- 3. Prospecter à l'étranger et développer son réseau
- 4. Renforcer sa stratégie à l'international via un coaching professionnel
- 5. Céder des droits d'ouvrages originaux de langue française dans une langue étrangère
- 6. Intraduction



Participer à une manifestation à l'étranger

Objectif de l'aide

Soutenir la présence et le rayonnement des professionnels des lettres et du livre sur la scène internationale via une intervention dans leurs frais de déplacement et/ou d'hébergement.

Pour qui?

- une maison d'édition francophone de Wallonie ou de Bruxelles qui respecte la charte de l'édition professionnelle de la FWB ou un.e représentant.e d'une association professionnelle reconnue;
- un.e auteur.e/illustrateur.trice du secteur des lettres et du livre ayant au moins une publication à compte d'éditeur (respect de la charte professionnelle de l'édition de la FW-B) au cours des cinq dernières années précédant la demande;
- un.e programmateur.trice d'événements liés aux lettres et au livre reconnu.e par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- une librairie labellisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou membre du syndicat des librairies francophones de Belgique ou un.e représentant.e d'une association professionnelle reconnue;
- ❖ une bibliothèque reconnue par la FWB ou un.e représentant.e d'une association professionnelle reconnue



Participer à une manifestation à l'étranger (2)

Critères de recevabilité

Pour être recevable, la demande doit répondre aux conditions suivantes :

- Résulter d'une invitation en bonne et due forme d'un opérateur professionnel étranger (et non de l'initiative de l'opérateur FWB qui sollicite le soutien) précisant les modalités d'intervention;
- Offrir des garanties en termes de retombées pour le bénéficiaire ;
- Avoir un budget à l'équilibre

Nouveauté en 2023

Les salons internationaux pour lesquels WBI organise une présence collective sont elligibles pour l'année 2023;



Participer à une formation (ou une résidence) à l'étranger

Objectif de l'aide

Soutenir la présence et le rayonnement des professionnels des lettres et du livre sur la scène internationale via une intervention dans leurs frais de déplacement et/ou d'hébergement et, pour l'année 2023, dans les frais liés aux droits d'inscription.

Pour qui?

- une maison d'édition francophone de Wallonie ou de Bruxelles qui respecte la charte de l'édition professionnelle de la FWB ou un.e représentant.e d'une association professionnelle reconnue;
- un.e auteur.e/illustrateur.trice du secteur des lettres et du livre ayant au moins une publication à compte d'éditeur (respect de la charte professionnelle de l'édition de la FW-B) au cours des cinq dernières années précédant la demande;
- un.e programmateur.trice d'événements liés aux lettres et au livre reconnu.e par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- une librairie labellisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou membre du syndicat des librairies francophones de Belgique ou un.e représentant.e d'une association professionnelle reconnue;
- une bibliothèque reconnue par la FWB ou un.e représentant.e d'une association professionnelle reconnue.



Participer à une formation (ou une résidence) à l'étranger (2)

Critères de recevabilité

Pour être recevable, la demande doit offrir des garanties en termes de retombées pour le bénéficiaire.

Nouveauté en 2023:

- Les droits d'inscription à des journées de formation au niveau international seront elligibles.
- Par « journées de formation », l'on entend la participation à des activités (séminaires, tables rondes, ateliers, etc.) organisées dans le cadre de rencontres professionnelles du secteur à l'international. Il s'agit d'une participation passive (sans présentation d'une communication).



Prospecter à l'étranger et développer son réseau

Objectif de l'aide

Soutenir le professionnel des lettres et du livre qui cherche à développer ses activités et son réseau au plan international via une intervention dans les frais de déplacement et/ou d'hébergement.

Pour qui?

- Une maison d'édition francophone de Wallonie ou de Bruxelles qui respecte la charte de l'édition professionnelle de la FWB ou un ereprésentant d'une association professionnelle reconnue;
- Une librairie labellisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou membre du Syndicat des libraires francophones de Belgique ou un.e représentant.e d'une association professionnelle reconnue;



Prospecter à l'étranger et développer son réseau (2)

Critères de recevabilité

Pour être recevable, la demande doit offrir des garanties en termes de retombées pour le bénéficiaire.

La demande doit en outre inclure un programme détaillé de rencontres professionnelles.



Renforcer sa stratégie à l'international via un coaching professionnel

Objectif de l'aide

Soutenir l'accompagnement d'un coach professionnel permettant à un groupe d'éditeurs.trices de parfaire sa stratégie de développement international (image, communication, vente de droits à l'international, préparation des salons du livre, recherche de partenaires, etc.).

Pour qui?

- Une maison d'édition francophone de Wallonie ou de Bruxelles qui respecte la charte de l'édition professionnelle de la FWB ou un.e représentant.e d'une association professionnelle reconnue;
- La demande doit concerner cinq maisons d'édition minimum.



Renforcer sa stratégie à l'international via un coaching professionnel (2)

Critères de recevabilité

La demande doit en outre :

- démontrer, via une présentation par chaque éditeur.trice, qu'elle s'inscrit dans le cadre de la consolidation d'un projet d'exportation déjà en voie de développement;
- offrir des garanties en termes de retombées pour chacun des éditeurs.trices concerné.e.s;
- inclure le programme de formation proposé par le/la coach.



Céder des droits d'ouvrages originaux de langue française dans une langue étrangère

Objectif de l'aide

Dans le cadre **des cessions de droits**, offrir une aide financière à la maison d'édition cédant sur l'avance due par l'éditeur acquéreur pour soutenir les ventes de droits des maisons d'édition belges francophones actives dans les domaines suivants :

- non fiction: sciences humaines et sociales, beaux-arts, patrimoine, tourisme, vulgarisation scientifique;
- fiction : livre de jeunesse et bande dessinée.



Céder des droits d'ouvrages originaux de langue française dans une langue étrangère (2)

Pour qui?

Les maisons d'édition francophones de Wallonie ou de Bruxelles qui respectent la charte de l'édition professionnelle de la FWB

Pour des publications originales :

- relevant des genres précisés;
- qui n'ont pas bénéficié de l'aide à la traduction du Service de la Promotion des lettres du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- qui sont imprimés par l'éditeur acquéreur à minimum 800 exemplaires.



Céder des droits d'ouvrages originaux de langue française dans une langue étrangère (3)

Modalités d'obtention de l'aide

- Dans la limite des crédits disponibles, l'aide apportée par WBI à l'éditeur cédant porte sur l'avance due par l'éditeur acquéreur. Cette aide est calculée sur la base d'un pourcentage forfaitaire de 8% correspondant aux royalties calculées sur le prix public local du livre. Exemple : le prix public local du livre est de 20 € et le tirage de 1.500 exemplaires. L'intervention de WBI est de 8% de 20 € (=1,6 €) x 1.500 = 2.400 €.
- La subvention est plafonnée :
 - à 3.000 € maximum par contrat de cession et ce quel que soit le nombre d'exemplaires ou le coût local du livre,
 - à 10.000 € par an et par éditeur cédant.
- Pour une cession de droits à un éditeur flamand, l'aide est octroyée pour autant que cet éditeur dispose d'une diffusion/distribution aux Pays-Bas.



Nouveauté 2023: Dispositif d'intraduction (aide à l'achat de droit et/ou à la traduction depuis une langue étrangère vers le français)

Objectif de l'aide

Soutien des maisons d'édition dans leur démarche de présence et de développement sur la scène internationale via un soutien à l'achat de droits et/ou à la traduction d'un ouvrage de fiction ou de non-fiction depuis une langue étrangère vers le français. Concernant les albums de jeunesse et la bande dessinée uniquement, le soutien pourra couvrir les coûts de production (graphisme et impression).

Pour qui?

Une maison d'édition francophone de Wallonie ou de Bruxelles qui respecte la charte de l'édition professionnelle de la FWB ou un.e représentant.e d'une association professionnelle reconnue.



DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNEL.LE.S DE L'EDITION

COMMENT CA SE PASSE?



••• COMMENT ENTRER UNE DEMANDE



- Chaque dispositif présenté aujourd'hui se trouve sur le site de WBI (https://wbi.be/fr/lettre-et-livres) vous les trouverez en tapant aussi « lettres et livres wbi » dans Google.
- Chaque dispositif a une page spécifique où l'on trouve également le formulaire de demande : un formulaire par dispositif et par demande.
- Chaque formulaire nécessite de renseigner, quel que soit le dispositif:
- les informations administratives basiques de votre structure
- le budget global du projet* (dépenses et recettes) présentant le détail par poste budgétaire un tableau préexistant figure sur le document
- les retombées que vous espérez*
- Selon le dispostif, vous devez:
- indiquer le programme prévu pour l'événement ou pour la prospection ou pour le coaching...
- fournir une lettre d'invitation ou un devis etc. tout est spécifié sur le document
- Les demandes doivent être transmises un mois avant l'événement (idéalement 6 semaines avant).
- Elles doivent être envoyées à l'adresse <u>culture@wbi.be</u>
- *: à l'exception du dispositif « Cession de droits »

••• COMMENT JUSTIFIER LA SUBVENTION



- Ces dispositifs de soutien consistent tous en des subventions qui doivent dès lors être justifiées.
- Vous disposerez d'une période de deux à deux mois et demi pour rendre ces justificatifs.
- Vous devrez fournir:
- Une **déclaration de créance et une déclaration sur l'honneur** de conformité des justificatifs **complétées selon un modèle** qui vous sera transmis ;
- Les **documents comptables** (factures, notes, etc.) pour chaque poste budgétaire concerné ;
- Pour les billets d'avion: une capture d'écran ou extrait de compte prouvant que votre compte a été débité ;
- Pour des raisons légales, les **originaux ou copies conformes** seront à transmettre par voie postale.



LES SALONS DU LIVRE A L'ETRANGER



••• STANDS COLLECTIFS



Participer aux foires et salons du livre à l'étranger

Objectif de l'aide

Wallonie-Bruxelles International peut soutenir la représentation des maisons d'édition sur différents salons du livre à l'étranger via la mise en œuvre de collectivités ou via un financement.

Les partenariats, selon les cas, sont réalisés avec l'Adeb, Les Editeurs Singuliers, le Centre et/ou la Librairie Wallonie-Bruxelles à Paris.

Critères de recevabilité

Chaque salon se déroule via des modalités qui varient en fonction du pays concerné (douanes, diffuseurs, etc.). WBI procède via un appel, relayé auprès des maisons d'édition de la FWB, en partenariat avec l'Adeb, Les Editeurs Singuliers.

Liste des manifestations en 2023

- Festival International de bande dessinée
 d'Angoulême (Janvier)
- 2. Foire internationale de Taipei (Février)
- Foire du livre de Jeunesse de Bologne (Mars)
- 4. Salon du livre de Genève (Mars)
- 5. Marché de la poésie de Paris (Juin)
- 6. Les Étonnants voyageurs, Saint-Malo (Juin)
- 7. Foire du livre de Francfort (Octobre)
- 8. Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil (Décembre)



POUR NOUS CONTACTER:

Clarisse Barattucci: c.barattucci@wbi.be

Marie-Eve Tossani : me.tossani@wbi.be





MERCI POUR VOTRE ECOUTE!

